

TRAVAILLOSCOPE DE DAVERDISSE

TRAVAUX CIBLÉS EN RÉGÉNÉRATION NATURELLE RÉSINEUSE



Pays : Belgique
Région : Wallonie
Province : Luxembourg
Commune : Daverdisse

Le travailloscope est un exercice grandeur nature qui aborde les thématiques liées aux travaux sylvicoles, telles que :

- Observation et compréhension des dynamiques naturelles des jeunes peuplements
- Identification des phases de développement et moments clés d'intervention
- Prise de connaissance des outils, des techniques et de leurs coûts.

Les travaux forestiers constituent une responsabilité importante des sylviculteurs. Au vu du contexte économique actuel, bon nombre d'entre eux sont à la recherche d'alternatives pour diminuer les investissements en forêt. Ils se tournent vers des sylvicultures plus économes, profitant davantage de la dynamique naturelle et du couvert continu.

L'objectif du travailloscope est de renforcer les compétences des professionnels chargés de la mise en œuvre des travaux sylvicoles. En effet, la formation des sylviculteurs et la valorisation du travail manuel, associé à une réflexion technique, sont les bases d'un travail de qualité.

Le thème des travaux forestiers étant très vaste, il a volontairement été divisé en plusieurs circuits thématiques différents et complémentaires. Le travailloscope de Daverdisse est axé sur le comportement des essences, la gestion des dégâts de la grande faune, la levée des blocages, la régénération naturelle, la plantation en cellules et le diagnostic.

Le travailloscope à dominance résineuse est installé sur le triage de Daverdisse. Une grande partie du triage est en conversion vers l'irrégulier depuis plusieurs années. La régénération naturelle y est abondante malgré une densité de grande faune élevée. Les efforts de régulation ont permis de conserver une grande partie de la régénération naturelle, autorisant aujourd'hui le gestionnaire à travailler sur des semis acquis (en quantité mais aussi en qualité) naturellement.

L'altitude moyenne du massif forestier est de 350 m. Une grande partie des sols sont de type Gcbr (sols limoneux à charge schisto-gréseuse, à horizon B structural) avec certaines zones en régime hydrique alternatif. Le massif est globalement bien diversifié. Le travailloscope de Daverdisse compte environ 11 essences, principalement de l'épicéa, du mélèze et du bouleau. Le triage de Daverdisse compte environ 60 % de feuillus pour 40 % de résineux.

POINT 1

Contexte du point. La régénération naturelle s'est installée à la suite de l'exploitation de quelques épicéas pour raison sanitaire (aux alentours de 2002). Aucune intervention n'a été effectuée depuis. Le peuplement d'épicéas adulte a environ 70 ans. Un étalement de récolte est prévu.



POINT 2

Contexte du point. La zone fait environ 50 ares. Les mélèzes du Japon ont été plantés en 1960. En 2013, une éclaircie forte a permis à la régénération naturelle de s'installer mais a aussi favorisé la fougère aigle. La surface terrière est d'environ 20 m²/ha. En 2017, des protections contre les dégâts dû à la grande faune (lattis-bois et ursus) ont été installées sur des cellules de semis acquis. Les cloisonnements d'exploitations ont été marqués en 2019. En 2020, quelques cassages ont été réalisés dans les cellules. Le mar telage du peuplement adulte est prévu en traitement irrégulier.



POINT 3

Contexte du point. La zone est une mise à blanc d'épicéas pour raison sanitaire. L'exploitation a été réalisée en 2014, sans utilisation des cloisonnements. La moitié sud est sur régime hydrique alternatif (Gixr1) et semble s'être ouverte plus tôt. Des semis naturels d'épicéa, de hêtre, de mélèze et de bouleau ont quand même su se frayer un chemin parmi la fougère aigle, très problématique à certains endroits. Aucun travail n'a été réalisé sur la zone depuis l'exploitation.



POINT 4

Contexte du point. Plantation de mélèzes hybrides datant de 2018, plantés en 2 x 2 m (ME 50/80), après une mise à blanc d'épicéa en 2014 et un broyage complet. L'exploitation a été faite sur lits de branches sur cloisonnement. Des semis naturels sont venus renforcer les mélèzes par la suite : chêne, sorbier, bouleau, saule. La zone est clôturée (environ 1,2 ha). La zone a été dégagée une fois par an pendant 2 ans contre la fougère aigle.



Envie d'en savoir plus ? Forêt.Nature vous accompagne dans vos besoins de formation technique.
Contactez-nous : info@foretnature.be | T+ 32 (0)84 22 35 70 | foretnature.be

FORÊT
•NATURE